



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 FEVRIER 2025

Nombre de membres  
du Conseil  
Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent  
en fonction : **48**

Nombre de délégués :  
- présents : **42**  
- représentés : **4**  
TOTAL **46**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 février à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	M. Marc DECKERT, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Véronique ELO, Adjointe	M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun.		<i>Pour la commune de STILL :</i> - Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire -

### Membres représentés :

Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
M. Gilbert STECK	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
M. Alexandre GONCALVES	ayant donné procuration à Mme Chantal SITTLER
Mme Nathalie DISCHLER	ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL

### Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM  
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : TOURISME – FORT DE MUTZIG : ACQUISITION FONCIERE COMPLEMENTAIRE**

---

**N° 25-05**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** sa délibération N° 22-104 du 15 décembre 2022, décidant d'acquérir l'emprise foncière, d'une contenance totale de 25ha32a80ca, correspondant à la partie restaurée du Fort de MUTZIG ;

**VU** l'acte de vente correspond signé les 11 et 12 avril 2024, obligeant notamment la Communauté de Communes à individualiser l'ensemble des réseaux en énergies, fluides et téléphonie ;

**VU** le projet en résultant établi par le Bureau d'études OTE INGENIERIE ;

**CONSIDERANT** que les réseaux en question cheminent sur des propriétés privées ;

**CONSIDERANT** que l'un des propriétaires concernées privilégie une cession de son bien, plutôt qu'une autorisation de passage à l'instar des autres propriétaires ;

**CONSIDERANT** que, d'un commun accord, le prix de la transaction foncière correspondante, a été fixé à 100,00 € l'are ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en sa séance du 13 février 2025 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean BIEHLER, Vice-Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
décide**

d'acquérir, dans le cadre de l'aménagement du Fort de MUTZIG et plus particulièrement de l'individualisation de l'ensemble des réseaux en énergies, fluides et téléphonie, la parcelle cadastrée à DANGOLSHEIM, comme suit :

<u>Section</u>	<u>N° de parcelle</u>	<u>Lieudit</u>	<u>Contenance</u>
----------------	-----------------------	----------------	-------------------

au prix de 100,00 € l'are, la transaction foncière totale s'élevant ainsi à 1.350,00 €,

**et autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document en ce sens et notamment l'acte translatif de propriété correspondant.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le secrétaire de séance,



Pascal GEHIN

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 28 février 2025
- publication sur le site internet le : 28 février 2025

**Acte à classer****DE-25-05**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-02-28T10-01-15.00 ( MI259426130 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20250227-DE-25-05-AI ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte :

TOURISME - FORT DE MUTZIG : ACQUISITION FONCIERE COMPLEMENTAIRE

Date de décision : 27/02/2025



Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [25-05 TOURISME - FORT DE  
MUTZIG - ACQUISITION  
FONCIERE.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/02/25 à 10:01

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 28/02/25 à 10:01

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 28/02/25 à 10:06